

# Flux...

## de paroles



### Le bulletin mensuel de la logomachie

Volume 2, numéro 4 — Avril 2006.

#### ***Accentuation des majuscules***

« Concernant l'utilisation des accents sur les majuscules, il est malheureusement manifeste que l'usage est flottant. On observe dans les textes manuscrits une tendance certaine à l'omission des accents. Il en va de même dans les textes dactylographiés, en raison notamment des possibilités limitées qu'offrent les machines traditionnelles. En typographie, enfin, certains suppriment tous les accents sur les capitales sous prétexte de modernisme, en fait pour réduire les frais de composition.

Il convient cependant d'observer qu'en français, l'accent a pleine valeur orthographique. Son absence ralentit la lecture, fait hésiter sur la prononciation, et peut même induire en erreur.

### ***Avec ou sans accents?***

On veille donc, en bonne typographie, à utiliser systématiquement les capitales accentuées, y compris la préposition À, comme le font bien sûr tous les dictionnaires, à commencer par le Dictionnaire de l'Académie française, ou les grammaires, comme le Bon usage de Grevisse, mais aussi l'Imprimerie nationale, la Bibliothèque de la Pléiade, etc. Quant aux textes manuscrits ou dactylographiés, il est évident que leurs auteurs, dans un souci de clarté et de correction, auraient tout intérêt à suivre également cette règle, en tirant éventuellement parti des ressources nouvelles que peuvent offrir les traitements de texte modernes.

Il en va de même pour le tréma et la cédille. »<sup>1</sup>

#### ***Cependant attention!***

Contrairement à l'Université René Descartes (<http://www.dsi.univ-paris5.fr/typo.html>) à Paris, et à d'autres institutions dans le monde, selon l'Éditeur de l'Union européenne (<http://publications.eu.int/code/fr/fr-4100600.htm>), Facto de l'Université Laval (<http://www.facto.ulaval.ca/site2005/>) et l'Office québécois de la langue française, « les majuscules qui composent **les sigles et les acronymes ne prennent pas d'accents...** En effet, comme les sigles et les acronymes ont une certaine autonomie, en ce qui concerne la prononciation notamment, par rapport aux mots dont ils proviennent, ils ne conservent pas les accents de ces mots : on peut ainsi prononcer les sigles soit alphabétiquement, soit syllabiquement, mais en respectant les règles de la phonétique française.

Exemples :

- ALENA (Accord de libre-échange nord-américain, se prononce [aléna])
- PEPS (pavillon de l'éducation physique et des sports)
- HEC (Hautes Études commerciales)
- REER (régime enregistré d'épargne-retraite, se prononce [réèr] et non pas [rir])
- REA (régime enregistré d'épargne-actions, se prononce [réa]) »<sup>2</sup>



## Écritout

Source : <sup>1</sup>Académie française, <sup>2</sup>Office québécois de la langue française et Écritout.